



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des  
soumissions - TPSGC  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau  
Quebec  
K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**LETTER OF INTEREST  
LETTRE D'INTÉRÊT**

Comments - Commentaires

<b>Title - Sujet</b> RCMP RFI - GRC DDR Computer Aided Dispatch Next Generation (CAD NG)	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> M7594-203850/B	<b>Date</b> 2022-08-31
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> M7594-203850	<b>GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG</b> PW-\$EEM-044-41092
<b>File No. - N° de dossier</b> 044eem.M7594-203850	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> Eastern Daylight Saving Time EDT <b>on - le 2022-09-22</b> Heure Avancée de l'Est HAE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Pilon, Daniel	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 044eem
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (873) 455-4875 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>  Specified Herein Précisé dans les présentes	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Middleware division / Division Intergiciels  
Terrasses de la Chaudière  
4th Floor, 10 Wellington Street  
4th étage, 10, rue Wellington  
Gatineau  
Quebec  
K1A 0S5

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein – Voir ci-inclus	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur ( taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>



Destination Code - Code destinataire	Destination Address - Adresse de la destination	Invoice Code - Code bur.-comptable	Invoice Address - Adresse de facturation
D - 1	Wahid Siddiqi CPIC Bldg, MS 187, 1200 Vanier Parkway, Ottawa, Ontario, K1A 0R2	I - 1	Sonia Colterman CPIC Bldg, MS 187, 1200 Vanier Parkway, Ottawa, Ontario, K1A 0R2 Sonia.colterman@rcmp-grc.gc.ca



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Del. Offered Liv. offerte
1	CIIDS CAD Replacement RFI	D - 1	I - 1	1	Each	\$	\$	See Herein – Voir ci-inclus

Demande de renseignements (DDR)  
Solution de répartition assistée par  
ordinateur (RAO)

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS | NON CLASSIFIÉ

**Demande de renseignements (DDR) concernant une  
solution de répartition assistée par ordinateur (RAO)**

**Gendarmerie royale du Canada (GRC)**

## Table des matières

<b>1. Contexte et objet</b> .....	3
<b>2. Mandat de la GRC</b> .....	3
<b>3. Nature de la demande de renseignements</b> .....	3
<b>4. Coûts liés aux réponses</b> .....	4
<b>5. Traitement des réponses</b> .....	4
<b>6. Questions à l'intention de l'industrie</b> .....	5
<b>7. Confidentialité des réponses des fournisseurs</b> .....	10
<b>8. Possibilité de séance d'information</b> .....	10
<b>9. Démonstration du fournisseur</b> .....	10
<b>Annexe A : Liste des acronymes</b> .....	11

## 1. Contexte et objet

Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) a publié cette demande de renseignements (DDR) pour la Gendarmerie royale du Canada (GRC). La présente DDR vise à recueillir des renseignements et des commentaires de la part de l'industrie en ce qui concerne un système de répartition assistée par ordinateur (RAO) qui remplacerait l'actuel système de RAO conçu sur mesure de la GRC (CIIDS – Système intégré de répartition de l'information), qui est utilisé depuis plus de 30 ans.

Bien que le CIIDS comporte des caractéristiques et des applications très utiles, notamment en ce qui concerne l'alignement sur les capacités fonctionnelles, les procédures existantes et les interfaces externes, son architecture a été conçue avant que les technologies d'informatique en nuage, de centralisation et d'intégration ne soient facilement disponibles. La GRC veut tirer parti des architectures et des innovations modernes, et estime qu'il est préférable de prendre exemple sur les solutions de l'industrie qui permettent de rationaliser les opérations de répartition et de mettre à la disposition des utilisateurs un plus grand volume d'informations et de données pertinentes, tout en conservant les caractéristiques importantes qui fonctionnent actuellement de manière efficace.

## 2. Mandat de la GRC

La GRC fournit des services de police fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux aux Canadiens dans 10 provinces, 3 territoires, 150 municipalités et plus de 600 collectivités autochtones, ce qui comprend la prestation de services de police fédéraux et de services de police spécialisés à l'appui de centaines d'autres services de police et organismes de sécurité publique partout au Canada.

## 3. Nature de la demande de renseignements

La DDR est une initiative consultative par laquelle la GRC, ci-après désignée par « le Canada », demande à l'industrie son point de vue sur les solutions commerciales et techniques éprouvées, y compris les leçons apprises et les pratiques exemplaires qui aideront le Canada à satisfaire aux exigences d'une nouvelle solution de RAO. À la suite de cette DDR, le Canada peut utiliser les commentaires de l'industrie pour aller de l'avant avec une ou plusieurs demandes de propositions (DP) qui mettront l'accent sur la capacité de l'industrie à fournir la solution.

L'objectif de cette DDR est de demander à l'industrie de proposer des solutions au problème énoncé avec concision dans le présent document, sous forme de défi.

La présente DDR ne constitue pas un appel d'offres ni une demande de propositions. Aucun accord ou contrat ne sera conclu directement en vertu de cette DDR. Elle ne constitue nullement un engagement de la part du gouvernement du Canada et n'autorise aucunement les éventuels répondants à entreprendre des travaux dont le coût pourrait être réclamé au Canada. Cette DDR ne doit pas être considérée comme un engagement du Canada de publier une demande de soumissions subséquente ou d'attribuer un ou plusieurs contrats pour les travaux décrits aux présentes.

Même si les renseignements recueillis peuvent être fournis sous forme d'information confidentielle (dans ce cas, ils seront traités en conséquence par le Canada), le Canada peut les utiliser dans le cadre de la rédaction d'une demande de soumissions ou de documents contractuels à venir.

Les répondants sont invités à indiquer, parmi les renseignements échangés avec le Canada, ceux qu'ils considèrent comme exclusifs, personnels ou appartenant à un tiers. Veuillez noter que le Canada pourrait être tenu par la loi (p. ex. en réponse à une demande en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*) de divulguer des renseignements exclusifs ou commercialement sensibles au sujet d'un répondant.

La participation à la DDR est encouragée, mais elle n'est pas obligatoire. La DDR ne servira pas à dresser une liste abrégée des entreprises qui pourraient contribuer aux travaux à venir. De plus, la participation à la présente DDR n'est ni une condition ni un préalable pour participer à toute demande de soumissions subséquente.

#### 4. Coûts liés aux réponses

Le Canada ne remboursera pas les frais engagés par les répondants pour la participation à la DDR.

#### 5. Traitement des réponses

- a. **Utilisation des réponses** : Les réponses ne feront pas l'objet d'une évaluation officielle. Toutefois, le Canada pourra les utiliser pour élaborer ou modifier ses stratégies d'acquisition ou tout document préliminaire joint à la présente DDR. Le Canada examinera toutes les réponses reçues au plus tard à la date de clôture de la DDR. Cependant, il se réserve le droit d'examiner des réponses reçues après la date de clôture de la DDR.
- b. **Équipe d'examen** : Une équipe d'examen composée de représentants du client (selon le cas) et de SPAC examinera les réponses reçues. Le Canada se réserve le droit d'engager des experts-conseils indépendants ou de recourir aux services des ressources du gouvernement qu'il juge nécessaires pour procéder à l'examen des réponses. Les

réponses ne seront pas nécessairement toutes examinées par l'ensemble des membres de l'équipe d'examen.

- c. **Confidentialité** : Les répondants doivent indiquer toutes les parties de leurs réponses qu'ils jugent exclusives ou confidentielles. Le Canada traitera les réponses conformément aux dispositions prévues dans la *Loi sur l'accès à l'information*.
- d. **Activité de suivi** : Le Canada pourrait, à sa discrétion, communiquer avec tout répondant pour lui poser d'autres questions ou obtenir des éclaircissements quant à un aspect ou un autre d'une réponse. Le Canada pourrait également, à sa discrétion, inviter un ou plusieurs fournisseurs à démontrer leur solution conformément à la présente DDR. L'autorité contractante, à sa discrétion, mènera l'activité de suivi avec tout fournisseur.

## 6. Questions à l'intention de l'industrie

Profil de l'entreprise
<ol style="list-style-type: none"><li>1. Décrivez les qualifications et l'expertise de votre entreprise dans le domaine des systèmes de répartition assistée par ordinateur et de gestion des incidents.</li><li>2. Vos offres d'affaires actuelles sont-elles harmonisées avec la stratégie numérique du gouvernement du Canada qui offre des services infonuagiques, des capacités d'intelligence artificielle, entre autres?</li><li>3. Votre entreprise a-t-elle travaillé avec d'autres fournisseurs afin d'élaborer une solution organisationnelle intégrée au cours des trois dernières années? Dans l'affirmative, veuillez décrire brièvement les circonstances et les résultats.</li><li>4. Décrivez les réalisations de votre entreprise en matière d'analyse de données au cours des cinq dernières années.</li><li>5. Décrivez les antécédents et l'expérience de l'entreprise en matière d'élaboration de structures, de processus et d'environnements qui favorisent la diffusion d'information et la collaboration.</li><li>6. Votre entreprise est-elle en mesure d'obtenir une attestation de sécurité du gouvernement du Canada (vérification d'organisation désignée, attestation de sécurité de document ou attestation de sécurité d'installation) correspondant au niveau de confidentialité des renseignements requis?</li><li>7. Votre personnel est-il en mesure d'obtenir les attestations de sécurité applicables du gouvernement du Canada (p. ex. SPAC, GRC) correspondant au niveau de sensibilité requis?</li></ol>
Solution du fournisseur
<ol style="list-style-type: none"><li>8. Votre solution est-elle une application de logiciels commerciaux prêts à l'emploi (LCPE)?</li><li>9. Avez-vous mis en œuvre votre solution au sein d'un autre organisme au sein du gouvernement fédéral, provincial ou municipal, ou dans le secteur public ou privé?</li><li>10. Votre solution fonctionne-t-elle dans les deux langues officielles du Canada (anglais, français)?</li></ol>

11. Décrivez de quelle manière votre solution permet aux utilisateurs de collaborer et d'échanger efficacement des informations pendant des incidents dynamiques qui évoluent en temps réel.
12. Décrivez de quelle manière votre solution permet aux utilisateurs d'échanger et de consulter des fichiers et des éléments multimédias dans divers formats, y compris des fichiers volumineux, des documents et des photos.
13. De quelle manière votre solution permet-elle aux utilisateurs d'effectuer de multiples tâches à la fois et de passer rapidement d'une activité à l'autre dans le système?
14. Le Canada a de vastes responsabilités en matière de sécurité publique, dans de multiples administrations, organismes et territoires. Décrivez de quelle manière votre solution est capable de gérer efficacement des centaines d'utilisateurs et d'intervenants/unités, qui consignent et mettent à jour des incidents dans le système.
15. Expliquez de quelle manière votre solution utilise les systèmes de cartographie pour accroître l'efficacité et la précision des informations, et permettre aux utilisateurs d'avoir une connaissance de la situation.
16. Quel(s) format(s) de données cartographiques votre solution peut-elle intégrer, et quelles sont la fréquence et la méthode de mise à jour de ces données? Votre solution prend-elle en charge l'intégration à des systèmes cartographiques distincts ou hébergés en externe (p. ex. ESRI ArcGIS Enterprise)?
17. Décrivez la solution/composante mobile de votre système, et expliquez de quelle manière elle permet de gérer et de répartir les informations critiques sur les incidents provenant de sources multiples, afin de tenir les intervenants informés et au courant.
18. De quelle manière la composante mobile de votre solution permet-elle de gérer les opérations dans les zones rurales ou éloignées où la connectivité est parfois irrégulière?
19. Décrivez de quelle manière la solution interagit et s'intègre avec les sources d'information en temps réel, y compris pour ce qui suit : le suivi de la position et de l'état des agents/unités, la connaissance de la situation et les données de localisation GPS.
20. Décrivez les antécédents et l'expérience de votre entreprise en matière d'intégration d'interfaces externes au système de RAO, y compris ce qui suit : systèmes radio P25, systèmes d'information et de casier judiciaire canadiens (CIPC, PSP), et autres interfaces provinciales ou d'autres administrations.
21. Décrivez votre expérience en matière d'envoi/intégration de données à des systèmes de gestion des dossiers (SGD), tels que NicheRMS. Votre solution utilise-t-elle une sortie XML avec un document de schéma (XSD)?
22. Votre solution a-t-elle la capacité de communiquer avec d'autres solutions de RAO? Quelles sont les informations qui peuvent être transmises?
23. Décrivez de quelle manière votre solution est compatible avec les fournisseurs 9-1-1E actuels et sera prête à s'intégrer aux systèmes 9-1-1PG conformes qui permettront de fournir des informations sur les appels, et si elle exploite des fonctions avancées.
24. Décrivez le ou les modèles de soutien disponibles pour votre solution. De quelle manière cette solution prend-elle en charge un système fonctionnant toute l'année, 24 heures sur 24 et

7 jours sur 7, et dans quelle mesure complète-t-elle le service d'assistance existant (pour les applications autres que la RAO) et coexiste-t-elle avec celui-ci?

25. Votre solution comporte-t-elle actuellement une fonctionnalité d'intelligence artificielle ou de langage machine (IA/LM)? Le cas échéant, expliquez de quelle manière cette fonctionnalité est intégrée.
26. Décrivez, s'il y a lieu, les capacités de votre solution en matière d'analyse de données ou de science des données qui permettent d'analyser diverses mesures et de présenter les résultats à l'échelle nationale, divisionnaire ou municipale.
27. Décrivez la feuille de route à venir de la solution avec les délais de diffusion prévus.
28. Comment la solution s'adapterait-elle aux changements technologiques et opérationnels futurs? Quelles options le fournisseur propose-t-il pour faire face aux changements constants des exigences opérationnelles?
29. Y a-t-il d'autres caractéristiques ou fonctions de votre solution que vous aimeriez mettre en évidence et qui n'ont pas été traitées dans l'une des questions ci-dessus?

#### Documents d'affaires et de formation

30. Décrivez votre expérience en matière d'offre de diverses options de formation aux utilisateurs et aux administrateurs, comme l'apprentissage en classe ou virtuel, les vidéos, les tutoriels et les documents de référence.
31. Les documents d'affaires ou de formation, tels que les manuels, les guides et les rapports, sont-ils tous disponibles dans les deux langues officielles du Canada (anglais et français)?
32. En vous fondant sur votre expérience, décrivez l'approche et les pratiques exemplaires liées à la prestation de formation sur la RAO en ce qui concerne la gestion des incidents, la réception d'appels d'urgence et la répartition d'information.
33. Décrivez la capacité de votre solution à établir des environnements de formation pour émuler l'environnement de bout en bout complet, y compris la simulation d'incident/de répartition, l'intégration des systèmes et la composante mobile.

#### Conformité technique

34. Le matériel et les logiciels qui composent votre solution utilisent-ils les normes ISO ou d'autres normes ou y a-t-il des pièces ou composantes brevetées?
35. Décrivez le cycle de maintenance et de mise à jour de votre solution, y compris la manière dont les mises à jour sont diffusées aux ordinateurs clients mobiles (intervenants) et bureau (répartiteur). Quel est le temps d'indisponibilité nécessaire pour les clients? Pour les serveurs?
36. Décrivez votre expérience en matière de fourniture d'une solution insensible aux défaillances, qui minimise les pannes et les interruptions non planifiées.
37. Décrivez de quelle manière le système effectue une autosurveillance, produit des rapports et

se remet des pannes ou des dégradations.

38. Le Canada exige l'application d'un degré élevé de confiance envers l'identité des utilisateurs à l'aide d'une méthode d'authentification à deux facteurs. De quelle façon votre solution permet-elle une authentification à deux facteurs? Décrivez les capacités d'intégration de l'Active Directory (AD) et de la gestion des appareils mobiles (GAM). Décrivez les contrôles de l'accès axé sur les rôles (RBAC) ou les contrôles d'accès basé sur les attributs (ABAC).
39. Décrivez la manière dont votre solution permet de fournir différents niveaux d'accès et d'information à différents utilisateurs, et comment elle met en œuvre le concept de sécurité du « droit d'accès minimal ».
40. Le Canada doit être en mesure d'extraire ses données ou de les copier à partir de la solution dans un format non exclusif et utilisable à tout moment. Dans quelle mesure votre solution satisfait-elle à ces exigences? La solution dispose-t-elle d'une API de type REST ou d'intégrations personnalisables avec des systèmes externes pour l'échange de données ou de statistiques sécurisées et compartimentées?
41. Le logiciel est-il compatible avec la technologie de pointe de l'industrie (notamment les systèmes d'exploitation, les systèmes de base de données, les appareils mobiles, les navigateurs Internet)? Veuillez fournir des détails sur les exigences minimales en matière de version.
42. Quel est le rendement de votre solution dans des environnements réseau à faible bande passante ou à haute latence? La solution se remet-elle des interruptions de connectivité de manière rapide et fiable?
43. Comment et quand avez-vous été déployé dans un environnement infonuagique public?
44. Sur quelle plateforme de fournisseur de service infonuagique votre solution a-t-elle été déployée?
45. La solution est-elle conçue selon la norme d'architecture d'entreprise ou tout autre cadre d'architecture de pointe de l'industrie?
46. La solution devrait pouvoir traiter les renseignements classés Protégé B par le gouvernement du Canada, et être évalué à l'aide des contrôles de sécurité figurant dans la ligne directrice sur la sécurité de la technologie de l'information ITSG-33 du Centre de sécurité des télécommunications avant de se voir attribuer une autorisation d'exploitation (AE). Votre entreprise dispose-t-elle d'une équipe chargée de la conformité en matière de sécurité qui pourrait collaborer avec le Canada pour obtenir une accréditation de sécurité et une AE?
47. À quels cadres de conformité en matière de sécurité informatique votre solution est-elle conforme? Voici quelques exemples : ITSG-33 canadien, ISO 27000 lié au nuage, FedRAMP modéré, NIST SP 800-53, Services d'information sur la justice pénale, SOC 2. Un cadre de conformité de sécurité a-t-il été utilisé pour l'évaluation de votre solution? Comment le profil de contrôle de sécurité a-t-il été établi?
48. Votre entreprise sous-traite-t-elle ou délocalise-t-elle une partie de ses activités de développement, de maintenance, de fabrication, d'exploitation ou de soutien à la clientèle? Dans l'affirmative, quelles sont les fonctions opérationnelles sous-traitées et à quels renseignements les sous-traitants ont-ils accès?

#### Questions pour la mise en œuvre de l'informatique en nuage

49. La solution proposée par le fournisseur est-elle conforme aux services d'infonuagique, à l'intelligence artificielle (IA), aux capacités d'apprentissage machine (AM) et aux normes architecturales sur le numérique du gouvernement du Canada décrits aux pages suivantes : <https://www.canada.ca/fr/gouvernement/systeme/gouvernement-numerique/normes-numeriques-gouvernement-canada.html> et <https://canada-ca.github.io/digital-playbook-guide-numerique/views-vues/gc-earb-ceai/fr/ceai-gc.html>
50. Le Canada exige de conserver la pleine propriété de toutes ses données opérationnelles. Dans quelle mesure la solution ou le fournisseur satisfait-il à cette exigence?
51. Le Canada exige que ses données opérationnelles soient isolées de celles des autres clients. Dans quelle mesure la solution ou le fournisseur satisfait-il à cette exigence?
52. Le Canada doit évaluer le rendement, la disponibilité et la sécurité de ses solutions à l'aide de processus et d'outils internes et/ou d'outils de tierce partie. Dans quelle mesure la solution ou le fournisseur satisfait-il à cette exigence?
53. Le Canada exige de la transparence pour toutes les infractions à la sécurité et à la vie privée qui ont une incidence sur ses services ou ses données. Avec quelle rapidité et quelle exhaustivité le fournisseur signale-t-il ces violations?
54. Le Canada exige que toutes les données soient hébergées dans des centres de données canadiens, situés dans les limites des frontières canadiennes. Dans quelle mesure votre solution satisfait-elle à ces exigences?
55. Le Canada exige que toutes les activités du fournisseur en lien avec des données protégées soient entièrement consignées et vérifiables. Il exige en outre nécessaire que le fournisseur obtienne une autorisation écrite du Canada avant tout accès. Veuillez expliquer comment la solution permet de contrôler et de suivre les activités des fournisseurs.
56. Le Canada peut avoir recours à un fournisseur de service de vérification de l'identité en tant que service (IDaaS) pour offrir un service d'identification externe cohérent. Dans quelle mesure pouvez-vous respecter cette exigence?
57. Le Canada exigera une vérification (p. ex., facturation, utilisation, rendement de la solution, disponibilité, interruption de service) des services fournis. Quels sont les types de rapports offerts et avec quelle rapidité peuvent-ils être fournis?
58. Le Canada exige que toutes les données soient chiffrées pendant le stockage et le transit. Dans quelle mesure votre solution satisfait-elle à ces exigences?
59. Le Canada peut utiliser un service de gestion des clés pour le stockage et la gestion des clés de chiffrement. Dans quelle mesure pouvez-vous respecter cette exigence?

## **7. Confidentialité des réponses des fournisseurs**

Même si les renseignements recueillis peuvent être fournis sous forme d'information confidentielle (dans ce cas, ils seront traités en conséquence par le Canada), le Canada peut les utiliser dans le cadre de la rédaction d'une demande de soumissions ou de documents contractuels à venir.

Les répondants sont invités à indiquer, parmi les renseignements échangés avec le Canada, ceux qu'ils considèrent comme exclusifs, personnels ou appartenant à un tiers. Veuillez noter que le Canada pourrait être tenu par la loi (p. ex. en réponse à une demande en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*) de divulguer des renseignements exclusifs ou commercialement sensibles au sujet d'un répondant.

## **8. Possibilité de séance d'information**

Le Canada peut, à sa discrétion, tenir une séance d'information avec les représentants de l'industrie au sujet de la présente DDR. Le cas échéant, la date, l'heure et le lieu de la séance d'information seront diffusés ultérieurement. Si une telle séance d'information a lieu, il s'agira d'une occasion, pour les fournisseurs intéressés, de demander des clarifications au sujet de l'objectif et du contenu de la présente DDR.

## **9. Démonstration du fournisseur**

Le Canada peut, à sa discrétion, tenir des démonstrations avec les représentants de l'industrie au sujet de la présente DDR. Les fournisseurs doivent exprimer par écrit leur intérêt à fournir au Canada une démonstration de leur solution en réponse à la présente DDR. La démonstration de la solution par les fournisseurs se fera individuellement et le contenu demeurera confidentiel. La date, l'heure et le lieu des démonstrations du fournisseur seront fixés par l'autorité contractante et communiqués par écrit aux fournisseurs intéressés.

## Annexe A : Liste des acronymes

AM	Apprentissage machine
API	Interface de programmation d'applications
CIIDS	Système intégré de répartition de l'information
CIPC	Centre d'information de la police canadienne
DDP	Demande de propositions
DDR	Demande de renseignements
GPS	Système mondial de localisation
GRC	Gendarmerie royale du Canada
IA	Intelligence artificielle
IDaaS	Identité en tant que service
ISO	Organisation internationale de normalisation
LCPE	Logiciels commerciaux prêts à l'emploi
PSP	Portail de la sécurité publique
RAO	Répartition assistée par ordinateur
SGD	Système de gestion des dossiers
SPAC	Services publics et Approvisionnement Canada
Fin de la table	